Madame la Présidente, mesdames et messieurs les Commissaires, bonsoir.

Je commencerai par notre mission :

« Le RAPLIQ est un organisme voué à la défense et promotion des droits des personnes en situation de handicap et visant l’éradication de la discrimination souvent faite à leur égard. »

D’entrée de jeu, je tiens, en mon nom personnel et celui du RAPLIQ , vous remercier de nous permettre de vous faire part de notre opinion et de vous amener un court instant au cœur de notre réalité, nos enjeux et préoccupations. Cet exposé n’est pas le reflet d’un mémoire misérabiliste. Nous l’avons déposé et le commentons en vertu de l’article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Dès le début du projet et bien avant de recueuillir les signatures requises en vue d’obtenir un mandat d’initiative, la communauté des personnes handicapées avait été exclue. Le 11 février 2018, M. Holness a choisi de réunir ses sympathisants dans une église inaccessible aux personnes handicapées. Nelson Mandela l’avait visitée en 1991. On a donc favorisé le symbole sur l’inclusion sociale.

Puis, la Mairesse a refusé d’étendre le libellé de la pétition à l’ensemble des groupes visés par l’article 10 de la Charte.

Pourtant Montréal prétend qu’elle est fermement contre le racisme et la discrimination. À moins qu’elle soit contre la discrimination fondée sur la race, la couleur et l’ethnie.

Dans le document de référence, on parle des « autres motifs » pour lesquels il existe d’autres mécanismes d’expression spécifiques.

Cependant, si ces « autres motifs » dans le cas qui nous occupe, le handicap est en intersectionnalité avec la race, la couleur, la religion ou l’origine ethnique, là c’est correct, ces personnes-là recevront l’écoute qu’elles méritent.

Et les autres ? Et nous les autres personnes handicapées qui ne sont pas visées par votre version de l’intersectionnalité.

Moi aussi, j’ai une race, moi aussi, j’ai une couleur et une religion. Alors, pourquoi ne me reconnait-on pas dans cette consultation publique ? Et vous nous parlez de racisme ?

Alors comme nous ne pouvons nous prononcer sur les bases raciale, ethnique ou religieuse, permettez-nous de nous exprimer sur les discriminations systémiques :

**Qu’est-ce que la discrimination systémique?**

**Discrimination SYSTÉMIQUE** : discrimination résultant de l’interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que de modèles organisationnels et de pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur des groupes protégés par la Charte québécoise des droits et libertés.

**Exemple : la sous-représentation de certaines minorités visibles dans** des secteurs d’emplois et dans des emplois de direction ou de gestion peut être le résultat d'une discrimination systémique.

**Sans nier les faits, bien réels, des problématiques liées aux discriminations raciales, quel groupe, à Montréal et au Québec subit plus de discrimination systémique que les personnes handicapées, et ce, sur une base quotidienne ?**

Que ce soit en recherche d’emploi, en transport collectif (suffit de penser, par exemple, à la toute nouvelle navette fluviale inaccessible aux personnes en fauteuil roulant), en développement urbain, la protection du patrimoine qui a préséance sur l’accessibilité, le refus de tenir compte de l’accessibilité universelle lors d’émission de permis de rénovation, de construction, aucun groupe de personnes, quel qu’il soit, mis à part les personnes handicapées, ne se fait refuser l’accès aux transports en commun ou à des édifices publics ou commerciaux et ce, sur une base quotidienne. Nous élaborerons plus longuement sur le sujet au cours de ce mémoire.

Ce sont nos besoins les plus primaires qui sont brimés.

Par exemple combien de fois nous voulons avoir accès à une salle de toilette dans un des assez rares restaurants accessibles. Et bien, soit celle-ci est au sous-sol ou à l’étage, soit elle est trop étroite pour qu’on puisse y pénétrer avec un fauteuil roulant. Qu’arrive-t-il si on ne peut pas se lever pour faire les quelques pas qui nous libéreront ?

Et ça, quelle que soit la race, l’ethnie ou la religion, c’est sans contredit de la discrimination systémique !

Nous avons notre petite idée pourquoi la Ville ne semble pas, à l’instar des personnes racisées, travailler pour adopter une politique contre le profilage social.

Le fait d’adopter une telle politique engendrerait certainement une suite logique de gestes concrets tels que la mise en accessibilité des commerces, l’adaptabilité de logements sociaux, voire une réforme du Code de Construction ?

Bref, beaucoup beaucoup de sous…

Nous ne sommes pas venus ici ce soir pour casser du sucre sur le dos des groupes privilégiés par cette Commission.

Nous voulons tout simplement vous expliquer et faire comprendre à l’appareil municipal que la discrimination systémique n’a pas de couleur, ni de religion, mais elle bouleverse autant notre vie que la vôtre semble l’être.

I’d like to conclude by saying that Martin Luther King had a dream that one day this nation will rise up and live out the true meaning of its creed: "We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal."

Yes, MLK had a dream, so do we…

Ou

Je rêve qu'un jour cette nation se lèvera et mettra en pratique le véritable sens de son credo: "Nous considérons que ces vérités vont de soi, que tous les hommes sont créés égaux."

Oui, Martin Luther King avait un rêve, nous aussi…